

**Working
Paper**

2005/12

La démographie des établissements industriels : une différenciation entre espaces urbains, periurbains et ruraux

**Jean-Pierre Huiban
Francis Aubert
Anne-Marie Dussol**

**INRA-ENESAD
UMR CESAER**

Centre d'Economie et Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux
BP 87999 – 26, Bd Dr Petitjean – 21079 DIJON cedex

**La démographie des établissements industriels :
une différenciation entre espaces urbains, périurbains et ruraux**

**Industrial plants demography :
a differentiation between urban, periurban and rural areas**

par

Jean-Pierre HUIBAN

Directeur de recherche

UMR INRA-ENESAD et ERUDITE, Université Paris XII

Email : huiban@enesad.inra.fr

Francis AUBERT

Professeur

UMR INRA-ENESAD

Email : aubert@enesad.inra.fr

Anne-Marie DUSSOL

Chargée de Mission

UMR INRA-ENESAD et INSEE, Direction Régionale Bourgogne

Email : dussol@enesad.inra.fr

Mots Clés : Démographie d'établissement ; espaces ruraux, périurbains et urbains ; analyse structurelle-géographique.

Key-Words : Plants demography ; urban, periurban and rural analysis ; shift and share analysis.

JEL Classification : R11, R12, J23

1. Introduction

"Contrairement à la démographie humaine, la démographie d'entreprises est une science jeune et relativement peu répandue à travers le monde"

P. Champsaur [INSEE, 2002, p. 7].

La démographie d'entreprises est un phénomène complexe et multiforme. Certains aspects, en particulier les créations d'entreprises, sont pourtant de mieux en mieux connus et mesurés, et leur importance économique apparaît indiscutable. Ainsi le dernier bilan disponible pour la France [Fabre, 2005] fait état de 320 000 entreprises reprises ou créées pour l'année 2004, soit la confirmation d'une hausse par rapport au niveau annuel moyen constaté de 1997 à 2002, qui s'établissait à 270 000. Parmi ces créations, la part des *créations pures* (distinguées des *reprises* et des *réactivations*) est elle aussi en augmentation : elle représente 70 % de l'ensemble contre 55 % en 1997. Les *défaillances* d'entreprise sont également étudiées : Rieg [2002] les évalue à 35 000 en 2001, contre près de 49 000 en 1997, en indiquant que ces défaillances (qui se traduisent par des dépôts de bilan) ne représentent que le septième du total des *cessations d'activité*. Francoz [1996] obtient des résultats du même ordre dans le cas d'une période plus ancienne : entre 1989 et 1995, le nombre annuel de cessations d'activité varie entre 210 et 240 000. Au total, ces bilans livrent à peu près tous le même diagnostic : les variations résultantes du nombre d'entreprises, le plus souvent inférieures à 1 %, dissimulent très mal l'ampleur des flux qui en sont à l'origine. C'est chaque année plus d'une entreprise sur dix qui est concernée par une création et plus d'une sur dix par une disparition. L'intensité de ce mouvement marque en profondeur le système productif. Le renouvellement de ces entreprises bouleverse les hiérarchies entre secteurs [Cordelier, 2002], entre entreprises de taille différente [Berthier et Parent, 1994 ; Bonneau, 1994], entre firmes individuelles et groupes de sociétés [Picart, 2004].

Une modélisation théorique inachevée

Au plan théorique, le traitement d'un tel objet apparaît malaisé. Plusieurs dimensions de l'analyse s'enchevêtrent, convoquant plusieurs disciplines : l'économie industrielle, l'économie du travail... L'examen des recensions [Caves, 1998 ; Gilbert, 1989 ; Schmalensee, 1989 ; Sutton 1997] suggère l'existence de trois phases successives dans la littérature correspondante.

Une première phase de modélisation théorique, d'ailleurs ancienne, ne s'appuie guère sur l'économie, mais plutôt sur la statistique et la biologie. A la suite de la loi de Gibrat [Sutton, 1997], les travaux visent à décrire l'évolution d'une population. La modélisation utilisée s'intéresse à la dynamique de cette évolution :

$$y_t = f(y_{t-1}, y_{t-2}, \dots, y_0) + \varepsilon_t(\varepsilon_{t-1}, \varepsilon_{t-2}, \dots, \varepsilon_0)$$

et non aux variables structurelles contemporaines susceptibles de l'expliquer :

$$y_t = f(x_{1t}, x_{2t}, \dots, x_{kt}) + \varepsilon_t$$

Une telle modélisation n'a rien de spécifiquement économique. Peu importe finalement que l'on ait affaire à des unités productives, c'est bien la dynamique évolutive des populations qui est analysée, y compris à travers les termes utilisés : naissance, mort, survie¹...

L'appropriation de cette question par l'économie s'effectue d'abord par l'introduction progressive de variables (taille, appartenance sectorielle...) relatives à une unité productive et susceptibles d'affecter la probabilité associée à un évènement démographique (création, disparition). Il en résulte une véritable "bibliothèque" de faits stylisés, dont rend compte Caves: la taille importe, le secteur aussi, tandis que le rôle de la localisation spatiale est moins clair ... (1998, *op. cit.*, pp. 1975 et suivantes).

Parallèlement à cette production de faits stylisés, apparaissent de véritables modèles théoriques économiques. Ceux-ci se focalisent sur un aspect particulier du phénomène démographique : entrée des firmes, survie, disparition... A cet objet plus restreint mais mieux spécifié, s'applique alors un modèle structurel du comportement de la firme engagée dans la maximisation d'une fonction d'objectif. Des catégories centrales de l'analyse économique sont mobilisées : économies d'échelle, barrières à l'entrée [Gilbert, 1989]. A titre d'illustration, une question comme celle du taux de survie des firmes nouvellement créées suscite deux types d'approches. Dans un modèle de *learning* (Jovanovic, [1982], Gort et Bahk [1993]), la firme entre en activité en situation d'information imparfaite. Elle connaît les coûts moyens dans la branche, mais non les siens, la comparaison des deux conduisant à la mise en œuvre d'un processus de sélection, non à l'entrée, mais ultérieurement, avec maintien ou non en activité. Plus la firme est ancienne, plus elle accumule de l'expérience et devient capable de connaître, et de maîtriser ses coûts relatifs. Une autre approche, de nature évolutionniste, complète la précédente, en cumulant l'effet des caractéristiques propres de la firme (en tout premier lieu son expérience) et celles du secteur où elle exerce son activité. Le stade d'évolution du produit fabriqué est pris en compte dans les modèles de Jovanovic et McDonald [1994], Gort et Klepper [1982], Agarwal et Gort [1996], Gort et Lee [2001]. Beaucoup de firmes entreraient et beaucoup sortiraient ainsi durant les phases initiales de développement.

Il existe donc tout un ensemble de modèles théoriques structurels, mais locaux, répondant à la mise en évidence de faits stylisés partiels. Or les différentes dimensions de la démographie d'établissements forment un tout, du fait notamment des liaisons constatées entre elles : le lien entre taux d'entrée et taux de sortie est, par exemple, manifeste et ne se résume pas aux seules entreprises nouvellement créées. Il demeure donc un décalage regrettable entre la nécessité de saisir la totalité des dimensions du phénomène et le caractère parcellaire des modélisations proposées.

Des catégories difficiles à définir puis à mesurer

La démographie des unités productives comprend plusieurs types d'évènements différents. Les difficultés méthodologiques se manifestent d'abord lorsqu'il s'agit de définir individuellement chacune d'entre eux. Certains évènements, comme les créations pures ou les cessations d'activité, sont relativement bien définis et mesurés, tandis que d'autres comme les transferts, les réactivations ou les reprises, sont plus délicats à appréhender. Au-delà, il est malaisé de tracer la frontière entre ce qui relève de la stricte démographie, par analogie avec le vivant, et ce qui relève des modifications plus ou moins significatives qui affectent des structures existantesⁱⁱ. Chacune des composantes évoquées possède sa logique propre et réagit de manière spécifique à la conjoncture. L'amplitude du phénomène traité variera donc fortement selon les frontières qu'on lui dessine.

Même en les supposant correctement définis, la mesure de ces phénomènes demeure délicate, du fait précisément de leur caractère événementiels et discontinu, voire de leur impact sur la capacité des agents à fournir aux services statistiques la bonne information à la bonne date. La construction et la mise au point de base de données fiables ne s'effectue donc que lentement et leur utilisation pour l'étude et la recherche nécessite d'extrêmes précautions. La question des délais d'obtention de l'information et celle de sa datation prennent une importance considérable. La date d'enregistrement d'un évènement n'est pas forcément celle à laquelle ses effets se font le plus sentir, en termes d'emplois en particulier. La fermeture définitive d'un établissement peut être précédée d'un plan social qui contribue à le vider préalablement de ses occupants alors qu'il apparaît toujours en activité. De tels biais dans la mesure peuvent alors conduire à minimiser l'importance de l'évènement sur l'emploi.

La question du *niveau* d'analyse et d'observation se pose avec acuité. L'essentiel des informations disponibles se localise habituellement au niveau de l'*entreprise*. Or, il apparaît bien que c'est au niveau inférieur, celui de l'*établissement* que se situent le plus précisément les mouvements qui affectent le système productif. Cette affirmation trouve son origine dans l'analyse du comportement des firmes : c'est au niveau de l'entreprise que sont prises les décisions, mais c'est à celui de

l'établissement qu'elles se traduisent. Cette distinction entre entreprise et établissement prend d'ailleurs tout son sens, lorsque l'on note que les firmes multi-établissements représentent 25 % du total des établissements, en 2002, mais aussi 54 % de celui des emplois salariés.

Y-a-t-il une différenciation spatiale de la démographie d'établissement ?

La démographie est donc un phénomène complexe mais important. Mais pourquoi supposer que son intensité et ses formes varient selon la localisation des établissements ? Une telle variabilité a d'abord été effectivement constatée à certains échelons du découpage spatial. Au plan international, une étude de l'OCDE [Bartelsman *et al.*, 2003], fait apparaître des taux de *turnover* (entrées plus sorties) qui vont de 16 % aux Pays-Bas à 23 % pour les USA, en passant par 20 % pour la France, sur la période 1989-1994. A un niveau infra-national, les études publiées par les directions régionales de l'INSEE montrent des différences marquées entre les régions, que ce soit sur les taux d'entrée ou de sortie des établissements ou sur les taux de variation du nombre d'établissements. Ainsi les taux d'entrée des établissements, en moyenne annuelle sur la période 1993 à 2001, s'étalent de 11,5 % pour le Limousin à près de 19 % pour le Languedoc-Roussillon [Quenelle et Mulkey 2003 ; Auzet 2004 ; Dussol 2005].

Notre cadre d'analyse propre fait référence à la catégorisation produite par l'INSEE à l'occasion de la délimitation du zonage en aires urbainesⁱⁱⁱ. Il s'agit d'observer si les créations et les disparitions d'établissements revêtent des formes et des intensités différentes selon que l'on se situe en zone *urbaine*, *périurbaine* ou *rurale*. A l'origine de cette hypothèse se trouve un ensemble de travaux qui attestent l'existence d'une réelle hétérogénéité spatiale dans des domaines connexes : évolution de l'emploi [Bryden *et al.* 2000 ; Gagné *et al.* 2005 ; distribution sectorielle des activités [Jayet *et al.*, 1996], transferts d'établissements [Delisle *et al.*, 1998] etc. Il apparaît que le clivage urbain/rural est particulièrement marqué, en termes de structure et d'évolution des activités, par la dynamique du secteur tertiaire en contexte urbain mais aussi par la « résistance » relative du secteur industriel en contexte rural. C'est sur ce second registre que nous plaçons le présent travail, en focalisant l'observation sur les activités de production qui forment *l'industrie au sens large*. Cet ensemble comprend l'industrie proprement dite à laquelle on ajoute les activités de transport, de commerce de gros et de services aux entreprises. Il est plus précisément présenté dans l'annexe 2.

L'ambition présente n'est pas d'expliquer les raisons d'une différenciation spatiale de la démographie d'établissements, mais d'en établir l'existence éventuelle et d'en indiquer la forme. Il ne s'agit pas de tester économétriquement un modèle théorique de type comportemental, mais, plus simplement, de mettre en œuvre un modèle comptable, du type de celui utilisé par Dunne *et al.* [1988]. Pour ce faire, nous disposons d'une source statistique originale qui remplit les conditions d'une analyse démographique spatialisée : disposer des informations au niveau de l'établissement et renseigner la commune d'implantation. Constituée à partir du fichier SIRENE des années 1993 à 2001, la base en question permet d'étudier les phénomènes démographiques de chaque année renseignée et de suivre longitudinalement les événements qui marquent le développement de chaque établissement. Elle est présentée dans l'annexe 3.

La présentation de ce modèle comptable, et son application aux données précédentes font l'objet de la seconde partie. On y distingue successivement selon les différentes composantes du phénomène démographique, les mouvements d'ensemble (entrées, sorties), puis le taux de survie moyen des établissements créés, et, enfin la transition entre nombre d'établissements et nombre d'emplois, à travers l'étude du phénomène de réallocation des emplois. Dans chaque cas, après avoir rappelé quels sont les résultats obtenus sur l'ensemble du territoire, afin d'observer si nos résultats sont cohérents avec ceux obtenus dans la littérature, nous testons l'hypothèse d'une différenciation des valeurs obtenues selon les différents types d'espace, en utilisant la nomenclature ZAUER. Une troisième partie complète la précédente en utilisant l'analyse économétrique structurelle-géographique, afin d'observer si la distribution sectorielle non uniforme des activités pourrait expliquer à elle seule la différenciation spatiale observée. Il n'en n'est rien, comme le rappelle entre autres résultats la partie conclusive.

2. Un modèle comptable démographique

Le passage d'une logique de stock d'établissements à une logique de flux s'effectue par l'emploi d'un modèle comptable démographique, du type de celui utilisé par Dunne *et al.* [1988] :

$$\Delta_{(t,t+1)} Stock = Stock_{t+1} - Stock_t = \sum_t^{t+1} Entrées - \sum_t^{t+1} Sorties$$

Nous avons observé empiriquement que la variation du nombre d'établissements, observée en fin de période, ne fournit à elle seule qu'une information très imparfaite sur l'ampleur effective des mouvements survenus durant la période. Deux variables sont donc importantes à observer de façon complémentaire :

- Un taux d'entrée :

$$TE_{t+1} = NE_{t+1} / E_t$$

soit le nombre d'établissements nouveaux, créés entre t et $t+1$, rapporté au stock d'établissements de la période précédente.

- Un taux de sortie :

$$TS_{t+1} = NS_{t+1} / E_t$$

soit le nombre d'établissements disparus entre t et $t+1$, rapporté au stock d'établissements de la période précédente.

Ce premier niveau de désagrégation nous fournit une mesure de l'intensité d'ensemble des mouvements enregistrés. Une analyse complémentaire doit être conduite, qui distingue selon les motifs d'entrée et de sortie. On distinguera ainsi, parmi les motifs d'entrée, les créations pures des autres formes de création (reprise, transfert, réactivation)^{iv}. La signification de chacune de ces catégories au sens de l'INSEE est fournie dans l'annexe 4.

2.1. Les mouvements observés

2.1.1. L'ensemble du territoire : beaucoup de mouvements derrière de faibles soldes

La population des établissements qui relèvent de "l'industrie au sens large" est observée sur la période 1993-2001. Elle concerne un total de 1,7 M d'établissements, dont 810 858 actifs chaque année, en moyenne. Sur 100 de ces établissements, 87,6 ne "bougent pas", 13,4 entrent en activité, et 12,9 en sortent, soit un taux net d'évolution du stock de 0.5 %.

Ce résultat confirme ceux des précédents travaux portant sur la question : des taux de variation très faibles (moins de 1 %) sont obtenus à partir de la conjonction de flux contraires beaucoup plus importants (plus de 10 % dans chacun des sens). Les résultats de l'INSEE présentés en introduction, se situent eux aussi à un peu plus de 10 % dans le cas des entrées comme des sorties. Sur des données nord-américaines, Agarwal et Gort [1996] aboutissent à un taux moyen de 13 % pour les entrées et 8 % pour les sorties pour l'année 1991, tandis que Dunne *et al.* [1988], obtiennent respectivement 10 % pour les entrées et de 8,5 à 10 % pour les sorties sur une période qui va de 1963 à 1982. Au plan européen Nielsen [2002] annonce des taux de création en 1996 respectivement égaux à 6 % (Danemark), 7 % (Suède), 8,2 % (Hollande) et 11,8 % (France). Nos résultats sont donc cohérents avec les précédents, au regard notamment de la dispersion non négligeable qui semble régner entre pays, secteurs, ... Rappelons que notre population concerne l'industrie au sens large et exclut les établissements qui n'emploient pas de salarié. Cette sélection de population induit d'abord un biais négatif, lié à l'absence des très petits établissements, traditionnellement plus mobiles. Elle induit ensuite un biais lié au choix du champ industriel, dont le signe ne va pas de soi. En effet, une étude

comme celle de Bartelsman *et al.* [2003] montre que le *turnover* est plus faible dans l'industrie que dans les services (3 à 4 % en moyenne), à l'exception notable de...la France, où, d'après cette source, le *turnover* est au contraire plus élevé dans l'industrie (d'un peu plus de 2 %). Enfin, rappelons que notre unité d'observation est l'établissement, alors que les travaux précédents (à la notable exception de ceux de Dunne *et al.*) se situent au niveau de l'entreprise, et omettent donc les mouvements intra-entreprises, d'où un biais négatif pour ces travaux.

La structure de panel des données dont nous disposons permet d'aller au delà des résultats précédents et d'observer notamment comment varient chaque année le taux d'entrée et le taux de sortie en fonction de la conjoncture économique. Rappelons à titre indicatif que, sur la période considérée, qui va de 1993 à 2001, l'activité présente un profil assez heurté. A partir d'un point très bas (1993), elle connaît deux phases de croissance (1994-1995, puis 1997-2000), avec une rupture en 1996.

Tableau 1 - Taux d'entrée et taux de sortie, par année, pour l'ensemble de la population

Etablissements	Année								
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pérennes (%)	87,26	88,03	88,53	85,23	87,26	88,03	87,67	88,37	87,65
Entrants (%)	14,51	14,85	13,74	12,98	13,81	13,55	12,99	12,96	11,56
Sortants (%)	13,27	12,48	11,91	14,94	13,32	12,49	12,95	12,25	12,84

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

NB : La somme des pourcentages d'établissements pérennes et sortants est légèrement supérieure à 100 %, car un même établissement peut être compté plusieurs fois une même année.

Le taux d'établissements pérennes varie de 85,2 % à 88,5 % selon les années, soit une amplitude d'un peu plus de 3 %. Les distributions des taux d'entrée et de sortie annuels sont fort proches, entre 11,6 % et 14,9 % pour le taux d'entrée et entre 11,9 % et 14,9 % pour le taux de sortie. Il apparaît donc une forte permanence du phénomène. Certes, la conjoncture influe sur les évolutions relatives des deux taux, mais dans tous les cas, chacun d'entre eux demeure à un niveau élevé qui n'est jamais inférieur à 10 %.

Si l'on décompose les résultats globaux en fonction des motifs d'entrée, on observe, en moyenne sur la période 1993-2001, que le taux d'entrée de 13,4 % se compose pour la moitié de créations « pures » (6,6 %), pour 0,6 % de réactivations, pour 2,0 % de reprises, et enfin pour 4,1 % de transferts (sous-entendu entrants). Sur cette dernière composante, Delisle et Lainé [1998] obtiennent un taux de transfert annuel de 1,5 % en se limitant aux seuls transferts inter-communaux, et un peu moins de 3 % pour l'ensemble des transferts. Ce résultat concerne les transferts d'entreprise et se situe donc mécaniquement en deçà du résultat relatif aux établissements. Bonneau [1997] estime le nombre de reprises à environ 50 000, soit à peu près 2 % de l'ensemble. Utilisant la base SINE, l'INSEE [2004] relève des créations pures variant de 164 000 à 182 000 par an (en 1994, 1998, 2002), des reprises variant de 40 000 à 49 000 et des réactivations variant de 52 000 à 60 000. Nos résultats sont donc proches de ceux rencontrés ailleurs et tous confirment la stabilité des différents phénomènes. Ici aussi le passage à une analyse annuelle révèle des sensibilités différentes à la conjoncture. Seules les créations pures (qui représentent la moitié des entrées) paraissent influencées par celle-ci, avec en particulier des baisses très significatives en 1996 et 2001. En revanche, les reprises et les transferts sont assez stables sur la période et leur niveau semble déconnecté de la situation économique. La démographie d'établissements ne doit donc pas se résumer à la seule forme canonique de la création (ou de la disparition) *ex nihilo*, les autres événements, qui obéissent à une logique économique

différente (reprise, transfert), représentant la moitié des flux. La démographie d'établissement constitue non seulement un phénomène important, mais aussi multiforme.

2.1..2. Une différenciation significative du tissu productif industriel : stabilité en milieu rural, mobilité en milieu urbain

Sur les 810 858 établissements, 531 805 sont implantés dans un pôle urbain (soit 65,6 %), 138 648 dans une commune périurbaine (soit 17,1 %) et 140 405 dans une commune de l'espace à dominante rurale (soit 17,3 %). La distribution est donc inégale, mais conforme à celle de la population d'ensemble des établissements et, plus largement, à la répartition des activités entre ces catégories de communes.

L'examen des flux d'établissements selon le type d'espace (tableau 2), en valeurs moyennes annuelles sur la période considérée, met en évidence l'existence d'une réelle sensibilité de la démographie des établissements à leur localisation.

Tableau 2 - Taux d'entrée et de sortie, selon le type d'espace
(pour 100 établissements présents en moyenne en début d'année, sur la période 1993-2001)

	Urbain	Périurbain	Rural
% établissements pérennes	85,91	89,87	91,53
% établissements entrants	15,21	11,26	8,89
% établissements sortants	14,69	10,46	8,76
Solde (%)	0,52	0,80	0,13

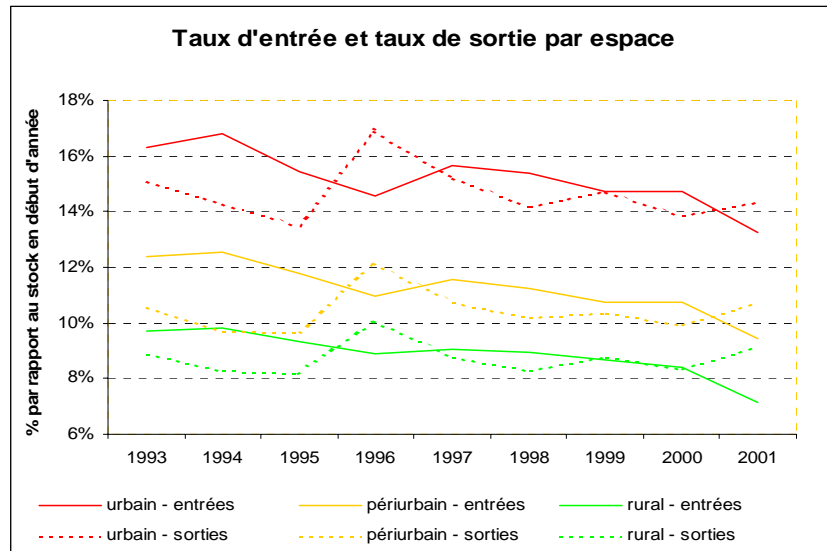
*Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements
(champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)*

NB. : la somme des pourcentages d'établissements pérennes et d'établissements sortants est légèrement supérieure à 100 %, car un même établissement peut être compté plusieurs fois une même année.

Les différences constatées sont très importantes : les taux d'entrée et de sortie sont dans l'urbain 70 % plus élevés que dans le rural et 40 % plus élevés que dans le périurbain. Dans les trois cas, les soldes résultants sont très faibles par rapport au niveau des flux qui les ont produit. Deux tendances complémentaires peuvent être notés : une liaison positive entre l'intensité des mouvements et leur solde, quel que soit l'espace, et un effet spécifique favorable au périurbain.

Le graphique 1 montre comment varient, année par année, les situations respectives des différents types d'espace.

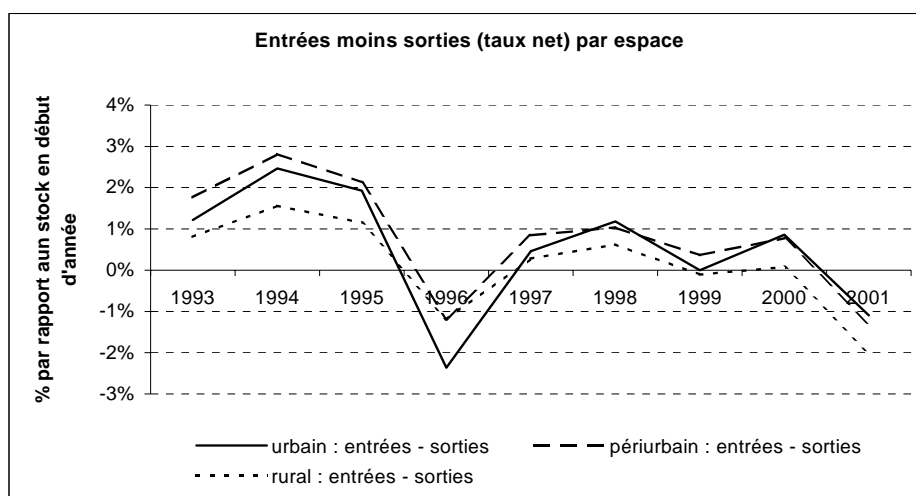
Graphique 1 : Taux d'entrée et taux de sortie, par année, par type d'espace



Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

Les courbes d'entrée et de sortie connaissent des évolutions très similaires dans les trois cas. Les zones de rupture et celles de stabilité sont les mêmes et correspondent logiquement à la chronologie mise en lumière dans la partie précédente. Ce n'est qu'en deux occasions, 1996 et 2001, années marquées par une conjoncture extrêmement déprimée, que l'on observe un effet-ciseau. Les créations et les disparitions d'établissement ne constituent donc pas les deux leviers d'une mécanique commune d'ajustement d'un solde à l'état de la conjoncture. Ils représentent plutôt les deux facettes d'un même phénomène de renouvellement du tissu productif. Si les profils des courbes sont très proches dans les 3 catégories d'espace, leurs niveaux demeurent significativement différents. L'urbain "bouge" beaucoup (entre 13 et 17 % pour les taux d'entrée), le périurbain nettement moins (entre 9,5 et 12,5 %), et enfin le rural est plus "stable" : entre 7 et 10 %. L'amplitude des mouvements est proportionnelle à leur niveau moyen, mais, à aucun moment la conjoncture ne remet en cause la hiérarchie observée entre les catégories d'espaces. Les variations temporelles des courbes viennent se superposer à ce qui constitue une situation spécifique à chaque type d'espace, spécificité qui semble relativement invariante dans le temps.

Graphique 2 : Taux d'entrée nets (entrées moins sorties), par année, par type d'espace



Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

Le graphique 2 ménage la transition avec le solde résultant en nombre d'établissements. Il indique qu'intensité des mouvements et valeur du solde vont de pair avec un effet positif apparent, spécifique au périurbain : ce type d'espace bénéficie visiblement d'un « bonus » par rapport aux deux autres, en termes de solde d'établissements. Ce résultat, en accord avec celui observé dans le cas des valeurs moyennes relevées sur la période 1993-2001, montre également que cette situation perdure année par année, avec une relative indépendance vis-à-vis de la conjoncture. L'effet spécifique périurbain évalué en termes de solde semble donc lui aussi invariant dans le temps.

Tableau 3 - Taux d'entrée, selon le motif et le type d'espace (pour 100 établissements présents en moyenne en début d'année, sur la période 1993-2001)

	Urbain	Périurbain	Rural
Etablissements entrants (%)	15,21	11,26	8,89
dont créations pures (%)	7,59	5,53	4,02
dont reprises (%)	1,92	1,98	2,32
dont transferts (%)	4,98	3,13	1,93

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

Le tableau 3 montre comment se distribuent les entrées d'établissements selon les différents motifs de création. Deux des composantes obéissent à la loi d'ensemble : les créations et les transferts, dont la fréquence décroît le long du gradient qui va de l'urbain au rural, en passant par le périurbain. Le surcroît de mouvement en zone urbaine provient essentiellement d'un taux de création pure et d'un taux de transfert plus élevés. Nous n'avons pas d'informations sur l'origine spatiale des établissements transférés, mais Huiban *et al.* [2002] montrent, dans le cas des IAA, que si la plupart des transferts s'effectuent entre communes de la même catégorie, des mouvements de desserrement de l'urbain vers le périurbain et le rural sont aussi notables. Une seule catégorie, celle des "reprises" se singularise, avec une valeur constatée légèrement supérieure dans le rural. Il convient de se rappeler que ce sont en général de très petits établissements qui sont concernés (moins de 10 salariés), souvent repris par des acteurs de l'unité précédente, des salariés notamment - Bonneau [1997].

Les différentes dimensions de l'analyse permettent donc d'affiner notre constat d'une différenciation spatiale de la démographie d'établissements. Les espaces périurbains se démarquent par la combinaison d'une intensité relativement faible des mouvements constatés et d'une orientation favorable du solde résultant. Pour ce qui concerne le rural, la moindre tendance au renouvellement joue un rôle systématiquement défavorable durant les années de croissance. Cette inertie atténuée la vigueur de l'ajustement en 1996, première année de basse conjoncture de la période d'étude. Mais en 2001, seconde année de basse conjoncture, inertie et déclin prononcé semblent aller de pair pour les espaces ruraux. Les espaces urbains se distinguent par la vigueur des flux et des soldes et par leur forte variabilité temporelle, du fait notamment du poids élevé des créations pures, les plus sensibles aux effets de conjoncture.

2.2. Le taux de survie des établissements

2.2.1. Résultats d'ensemble : une mortalité qui demeure élevée

L'un des aspects les plus directs de la liaison entre taux d'entrée et taux de sortie tient à la notion de *taux de survie*, défini par la question : sur 100 unités (entreprises ou établissements) créées à la date t , combien existent toujours en $t + 1, t + 2...$?

De nombreux travaux ont tenté d'apporter des réponses à cette question, comme l'indique Caves [1998, pp. 1954 et suivantes]. De Churchill [1955] à Baldwin [1995], les résultats vont dans le même sens, même si leur amplitude peut varier selon les époques, les pays et les secteurs étudiés. La mortalité est très forte la première année après la création (de 10 à 25 %), elle décroît ensuite, tout en demeurant encore élevée (entre 5 et 10 %) durant plusieurs années. En France, l'INSEE a mis en place un dispositif d'observation de la création et de la survie des entreprises, à travers notamment le Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises (dispositif *SINE*) [INSEE, 2004]. Sur cette base, il a été constaté, en 2003, que 50,9 % des entreprises créées cinq ans plus tôt sont toujours actives, les taux de survie annuels successifs allant de 85,4 % (un an), à 74,7 % (deux ans), 63,4 % (trois ans) et 55,8 % (4 ans). Au plan international, l'étude de Bartelsman *et al.* [2003], fait apparaître des taux de survie à 5 ans, compris entre 50 et 60 %, et ce quel que soit le pays de l'OCDE pris en compte, avec une exception britannique à 40 %. Le taux de survie est donc une question importante et les entreprises nouvellement créées sont dans une situation particulière, ce point constituant une des explications au lien apparent entre taux d'entrée et taux de sortie.

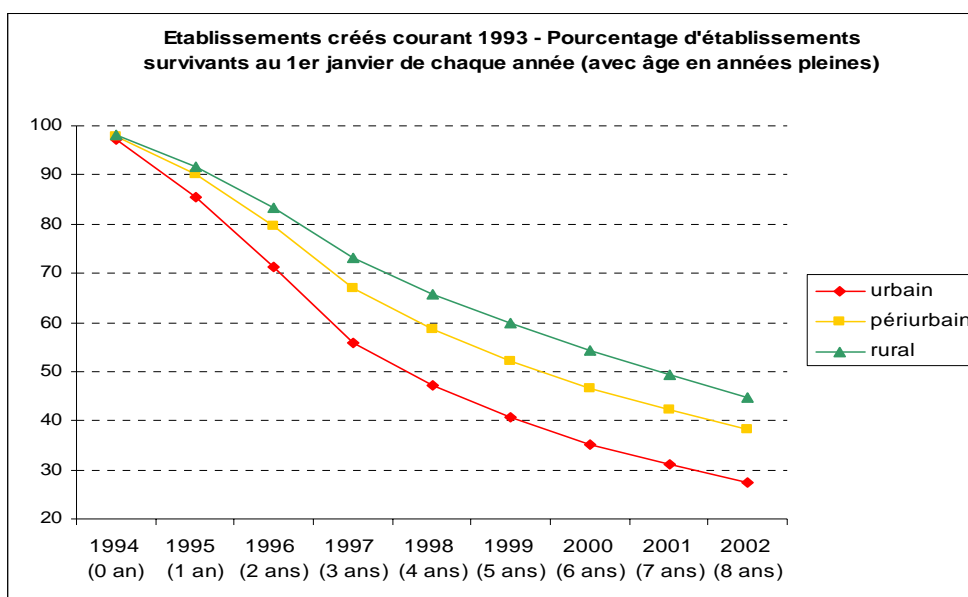
Nos propres résultats montrent que les établissements nouvellement créés ont une durée de vie moyenne assez courte, et vont donc, pour bon nombre d'entre eux, donner lieu dans les années qui suivent à des fermetures d'établissements. Parmi les établissements créés en 1993 sur l'ensemble du territoire et dans le champ de l'industrie au sens large, dont nous avons exclu les établissements sans salarié, 2,5 % ont fermé l'année même de leur ouverture, 10,5 % la suivante, 13 % l'année d'après et 14,5 % celle qui suit. Après 3 années pleines, il ne reste plus que 59,5 % d'établissements survivants sur cette "cohorte", 44,5 % après 5 années pleines, et après 8 ans il n'en restera plus que 31 %. Les résultats obtenus sont cohérents avec ceux du dispositif *SINE* [INSEE, 2004], puisque le taux à 5 ans de la génération 1994, la plus proche de celle que nous observons, était de 46 %.

Ce premier résultat éclaire partiellement la nature du lien entre taux d'entrée et taux de sortie des établissements. Il existe une liaison mécanique positive entre les deux, du fait du fort taux de non-survie enregistré : les entrants à la date t sont pour une part significative les sortants en $t + 1, t + 2...$ Il est donc logique que les espaces où se créent davantage d'établissements soient aussi ceux où en disparaissent le plus. Par contre, la mise en rapport des ordres de grandeur correspondants montre que la liaison mécanique enregistrée ici n'épuise pas la totalité du phénomène. Reste d'autres facteurs qui affectent simultanément la création et la suppression d'établissements, et une partie d'entre eux est liée à l'espace.

2.2.2. Analyse par espace

Si on compare les taux de survie moyens des établissements dans nos trois catégories d'espaces, on voit apparaître une différenciation en faveur du rural et, dans une moindre mesure, du périurbain. Au bout de 8 ans, il reste 45 % d'établissements survivants dans le rural, 38 % dans le périurbain et 27,5 % dans l'urbain. Les courbes présentées sur le graphique 3 sont bien distinctes, celles du rural et du périurbain étant clairement décalées par rapport à celle de l'urbain. L'espace rural, dont on a vu la faiblesse relative en termes de créations d'établissements, compense en partie cette faiblesse par une plus grande résistance des nouveaux établissements. Il en est de même, dans une moindre mesure, du périurbain.

Graphique 3 : Taux de survie des établissements créés en 1993, selon le type d'espace



Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

La distribution selon le motif de création peut expliquer une partie de ce phénomène. Le rural est moins fréquemment concerné que les autres espaces par les créations pures et transferts, et un peu plus par les reprises (voir tableau 3). La proportion des reprises parmi les créations y est donc beaucoup plus forte : 27,5 % en 1993, contre 18 % pour le périurbain et 13 % pour l'urbain. Or, d'une façon générale, les reprises ont un taux de survie plus élevé que les autres formes de création, ce qui avantage donc le rural sur ce plan. Cependant il faut noter que l'avantage du rural (et du périurbain), en termes de survie, demeure présent quel que soit le motif de création : les créations pures, les transferts et les reprises. Cette plus grande capacité de survie des nouveaux établissements peut donc être notée comme caractéristique des implantations rurales.

2.3. Des mouvements d'établissements à la réallocation des emplois

2.3.1. Une liaison instructive mais délicate à établir entre nombre d'établissements et nombre d'emplois

L'analyse des mouvements d'emploi a suscité une abondante littérature depuis des travaux théoriques [Mortensen *et al.*, 1994] jusqu'à des analyses empiriques comme celles de Dunne *et al.* [1989]. Une

somme méthodologique a même été consacrée au sujet, avec l'ouvrage de Davis *et al.* [1996], consacré aux flux d'emplois (*job flows*). La liaison avec la démographie d'établissement est en général présente, parfois de façon explicite, comme chez Klette *et al.* [1996].

Dans ce contexte, la catégorie de *réallocation d'emplois* acquiert une importance particulière. On définit la *réallocation* totale comme la somme :

- des créations d'emplois dans les établissements nouveaux (créations pures, reprises, transferts entrants) ;
- des créations d'emplois dans les établissements pérennes ;
- des suppressions d'emplois dans les établissements disparus (cessations pures, reprises, transferts sortants) ;
- des suppressions d'emplois dans les établissements pérennes.

Le taux de réallocation TR rapporte cette grandeur au stock d'emplois présents en début de période :

$$TR_{t+1} = \frac{\sum_t^{t+1} Entrées + \sum_t^{t+1} Sorties}{NE_t}$$

Comme dans le cas de la démographie d'établissements, une variation relativement faible du nombre total d'emplois est obtenue par le solde entre deux mouvements de sens inverse tous deux extrêmement importants. Le taux de réallocation fournit une mesure de l'intensité de ce renouvellement en emplois du tissu productif. Malgré son intérêt, l'extension de l'analyse au domaine de l'emploi doit s'effectuer avec prudence, du moins à partir de la source SIRENE. Celle-ci est la plus adaptée pour le suivi des établissements, mais pas la plus adaptée pour le suivi des emplois. C'est dans cet esprit que nous limiterons l'examen de cette dimension à quelques variables agrégées, en évitant notamment d'utiliser des mesures annuelles.

2.3.2. *Un fort taux de réallocation derrière une stabilité apparente du stock d'emplois*

En moyenne annuelle de 1993 à 2001, le phénomène de réallocation touche 2 907 168 emplois, soit plus d'un emploi sur trois (34,8 % du total). En passant aux taux de *turnover*, i.e. en excluant les reprises et transferts, on obtient un taux annuel moyen de 24,8 %. Ces résultats sont proches de ceux de Duhautois [2005], pour qui le taux de réallocation (en fait un taux de *turnover*) s'établit en moyenne annuelle à plus de 20 % par an dans le cas français sur la période 1995-2001. Des valeurs du même ordre sont obtenues dans d'autres contextes par Baldwin *et al.* [1998] : de 20 à 25 % par an entre 1972 et 1993, au Canada et aux USA.

Pour avoir une idée de l'importance de ce taux de réallocation, il suffit de le rapprocher du taux de variation net moyen de l'emploi sur la même période : en moyenne annuelle, ce dernier s'établit à - 2,5 % de 1993 à 1996 et à + 3,0 % de 1997 à 2001. Il est donc remarquable de constater que, chaque année, un emploi sur trois est concerné par un mouvement, tandis qu'en fin d'année n'apparaît qu'un solde inférieur à 3 % en valeur absolue. Notons que ces valeurs se retrouvent de façon systématique chaque année. Quel que soit l'état de la conjoncture, la réallocation d'emplois demeure systématiquement un phénomène majeur. Comme dans le cas de la démographie d'établissements, mais de façon encore plus accentuée, la stabilité relative du solde dissimule un très fort renouvellement du tissu.

Ce sont les établissements pérennes (présents sur l'ensemble de l'année) qui contribuent le plus aux mouvements d'emplois. Les créations d'emplois en leur sein représentent environ 60 % des créations d'emplois totales, tandis que les suppressions d'emplois auxquels ils procèdent comptent pour près de 40 % des pertes d'emplois totales. Les transferts et reprises représentent également un poids non négligeable : 30 % des gains et 30 % des pertes d'emplois. La démographie d'établissements ne joue apparemment pas le rôle majeur, notamment les créations pures qui représentent à peine 15 % de

l'ensemble des emplois réalloués. Les disparitions pures comptent davantage : environ 30 % de l'ensemble des pertes d'emploi. Ce résultat est comparable à ceux de Duhautois [2002], qui relève que 35 % des emplois créés et 36 % des emplois détruits le sont dans le cadre d'évènements démographiques (création ou disparition d'entreprise).

Tableau 4 - Réallocation d'emplois : la part des différentes composantes, moyenne annuelle 1993-2001

	Créations pures	Reprises ou transferts (gains)	Etablissements pérennes (gains)	Etablissements pérennes (pertes)	Reprises ou transferts (pertes)	Disparitions pures	Réallocations totales	Emplois Nets
Total	179 277	418 589	879 342	-627 816	-418 589	-383 557	2 907 168	47 246 ^v
Taux *(%)	2,15	5,03	10,55	-7,52	-5,03	-4,58	34,85	0,60 ^v

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

* par rapport au nombre d'établissements présents en début d'année

Les évènements démographiques "purs" ne seraient donc pas à l'origine de la majorité des mouvements d'emploi. Ce résultat doit être nuancé du fait d'un phénomène, déjà mentionné, l'existence de délais d'ajustement. En effet, l'année de création d'un établissement n'est pas forcément celle où s'établit son régime de croisière en terme d'activité et donc d'emploi. La création de la structure ne s'accompagne donc pas immédiatement de créations significatives d'emplois : les données de l'enquête SINE confirment cet effet limité puisque chaque création pure s'accompagne de la création de 1,2 emplois salariés au démarrage, valeur qui est doublée cinq ans plus tard (INSEE, 2004). Le même phénomène peut survenir dans le cas des disparitions : des phases de suppressions d'emplois (lors de l'élaboration de plans sociaux, par exemple), peuvent précéder la fermeture définitive. L'impact réel sur l'emploi des évènements démographiques est donc sans doute sous-estimé.

2.3.3. Une différenciation spatiale de la réallocation des emplois cohérente avec celle de la démographie d'établissements

Au début de 1993, les zones urbaines abritaient 6 439 000 emplois, contre 6 588 000 à la fin de 2001. Les zones périurbaines abritaient 1 082 000 emplois, contre 1 273 000 à la fin de 2001. Enfin, les zones rurales abritaient 1 202 000 emplois, contre 1 287 000 à la fin de 2001. Ces données nous rappellent que l'urbain représente la très large majorité des emplois au début 1993 : 74 % contre 12 % pour le périurbain et 14 % pour le rural. En fin de période, l'urbain est bien sûr toujours majoritaire, mais la proportion est tombée à 72 %. Le périurbain a pratiquement rejoint le rural à 14 %. Il y a donc eu déclin relatif de l'urbain, malgré une croissance absolue de 2,3 % entre le début et la fin de la période étudiée, et rattrapage par le périurbain, grâce à une croissance très forte (les emplois ont augmenté de 17,7 % de début 1993 à début 2002). Quant au rural, on y observe une hausse de 7,0 % des emplois, légèrement supérieure à celle de 4,9 % obtenue pour l'ensemble du territoire.

Le tableau 5 montre que la taille moyenne de ces établissements diffère selon les espaces, mais aussi en fonction de la situation démographique de l'établissement.

Tableau 5 - Taille moyenne des établissements, par type d'espace et d'établissement

	Urbain	Périurbain	Rural
Effectif moyen Ensemble des établissements	11,45	7,83	8,30
Effectif moyen Etablissements entrants	6,33	4,64	5,00
Effectif moyen Etablissements sortants	8,95	6,32	7,03

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

C'est d'abord la faiblesse de ces valeurs qui marque, sachant que, de plus, nous avons exclu les établissements de 0 salarié du champ d'analyse. La population d'étude, et au delà l'ensemble du tissu productif, est donc largement composé de petits, voire de très petits établissements. Au delà de ce constat connu, on observera que les établissements urbains sont en moyenne les plus grands, les tailles moyennes étant peu différentes entre périurbain et rural. En moyenne, les nouveaux établissements sont plus petits que les établissements pérennes, et c'est spécialement le cas de ceux qui disparaissent. Ce résultat est classique dans la littérature et il n'est pas contradictoire avec l'une des thèses avancées dans ce travail, celle d'un délai d'ajustement entre gestion des emplois et événements démographiques. Les établissements créés (resp. disparus) seraient des entités provisoires, intermédiaires, non encore totalement dotées (resp. plus totalement) en facteurs de production, et notamment en travail.

Tableau 6 - Taux de réallocation et taux de variation des emplois, par type d'espace

	Taux de réallocation	Taux de variation nette des emplois		
	Moyenne 1993-2001	Moyenne 1993-2001	Moyenne 1993-1996	Moyenne 1997-2001
Urbain	37,07	+ 0,33	- 2,74	+ 2,78
Périurbain	30,62	+ 1,88	- 1,20	+ 4,35
Rural	27,15	+ 0,81	- 2,10	+ 3,14

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ de l'industrie au sens large, établissements avec salariés)

A partir de l'indicateur retenu, s'établit une différenciation spatiale cohérente avec celle obtenue dans le cas des établissements : le taux de réallocation d'emplois est 40 % plus élevé en urbain qu'en rural. Le périurbain est plus proche du rural (plus 10 %) que de l'urbain (moins 25 %). L'ensemble conforte donc l'image d'un espace urbain très actif avec un solde résultant nul ou à peu près, un espace rural beaucoup plus calme, et un espace périurbain plus favorablement orienté du point de vue du solde d'emplois, sur la base de mouvements d'intensité moyenne. De façon générale, l'intensité du mouvement est moins favorable à l'emploi qu'elle ne l'est au nombre d'établissements, du fait de la taille moyenne réduite des établissements nouvellement créés.

3. Une analyse structurelle/géographique

3.1. Effet secteur versus Effet géographique : une interrogation légitime

Les parties précédentes concluent à l'existence d'une différenciation spatiale de deux phénomènes économiques d'ailleurs liés : la démographie d'établissements et la réallocation d'emplois. Il est légitime de se poser la question du poids relatif de facteurs structurels (la distribution spatiale des activités) et de facteurs géographiques autres. La forte intensité du mouvement constaté en zone urbaine provient-elle d'une surreprésentation d'activités connues pour leur fort taux de renouvellement ? A l'inverse, le « calme » apparent du rural est-il lié à un effet spécifiquement géographique ou bien tient-il à une distribution sectorielle centrée sur des activités stables ?

Le tableau 7 montre d'abord qu'une telle interrogation est légitime. La distribution sectorielle des activités diffère visiblement selon le type d'espace considéré. Pour ce qui concerne le champ de cette étude, "l'industrie au sens large", les implantations rurales et périurbaines abritent l'essentiel des industries des biens intermédiaires et les activités de construction, tandis que les industries de l'agroalimentaire sont plus uniformément réparties et donc souvent présentes dans le rural. Enfin, certaines activités du tertiaire associées à l'industrie (commerce de gros, services aux entreprises), connaissent une localisation typiquement urbaine.

Tableau 7 – Répartition du nombre d'établissements dans les différents espaces, selon les secteurs (moyenne des établissements 1993-2001)

secteurs	urbain	périurbain	rural	France entière
Agro-alimentaire	6,1 %	8,4	12,5	7,6
Biens de consommation	7,5	4,3	5,4	6,6
Automobile	0,2	0,4	0,3	0,3
Biens d'équipement	4,6	5,2	4,4	4,7
Biens intermédiaires	6,1	9,6	10,4	7,5
Construction	20,7	37,8	36,5	26,4
Commerce de gros*	17,5	12,5	11,3	15,6
Transport routier de marchandises et org. du transport du fret*	4,1	6,1	4,2	4,4
Services aux entreprises	33,1	15,7	15,1	27,0
Total	100	100	100	100

* les secteurs correspondent à des postes de la nomenclature NES 16, à part le commerce de gros, partie du secteur Commerce (J 2) et le transport routier de marchandises et l'organisation du transport de fret, partie du secteur Transports (K03 + K09).

Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements (champ industrie au sens large, établissements avec salariés)

L'étape suivante de l'analyse consiste à tester l'hypothèse d'une sensibilité différente à la question traitée ici, selon les secteurs. Le tableau 8 permet de constater effectivement l'existence de telles différences sectorielles dans les taux d'entrée et les taux de sortie des établissements. Ce résultat est d'ailleurs cohérent avec celui fourni par Gort et Klepper [1982], qui associent le niveau atteint par les taux d'entrée et de sortie au stade de développement des secteurs. Selon le degré de maturité du secteur (en liaison avec le cycle de vie du produit fabriqué), ces taux varient grandement (de 21 % par an en phase de développement, à 5 % par an en phase de maturité).

Tableau 8 – Taux d’entrée, taux de sortie et taux nets selon le secteur
(moyennes 1993-2001)

Secteurs	France entière		
	Taux d’entrée	Taux de sortie	Taux net
Agro-alimentaire	9,3%	10,0	-0,7
Biens de consommation	12,3	13,8	-1,5
Automobile	9,5	9,9	-0,4
Biens d’équipement	11,2	11,3	-0,2
Biens intermédiaires	9,1	10,1	-1,0
Construction	13,2	13,0	0,2
Commerce de gros*	14,7	14,2	0,5
Transport routier de march. et organisation du transport du fret*	14,3	14,4	0,0
Services aux entreprises	15,7	13,4	2,2
Total	13,4	12,9	0,5

* les secteurs correspondent à des postes de la nomenclature NES 16, à part le commerce de gros, partie du secteur Commerce (J 2) et le transport routier de marchandises et l’organisation du transport de fret, partie du secteur Transports (K03 + K09).

*Source : INSEE, répertoire des entreprises et des établissements
(champ industrie au sens large, établissements avec salariés)*

La sensibilité de la démographie d’établissements à l’appartenance sectorielle est marquée aussi bien en termes de flux d’entrée (les valeurs s’étagent de 9,1 à 15,7 %) que de sortie (les valeurs vont de 9,9 à 14,4 %), avec le parallélisme des deux valeurs, déjà noté. Il faut toutefois relever l’existence de plusieurs cas de figures distincts qui n’associent pas de la même manière flux et soldes. D’un côté les activités industrielles traditionnelles (secteur des biens intermédiaires), connaissent à la fois des flux peu importants et un solde nettement négatif, alors que, de l’autre côté, les activités du tertiaire (secteur des services aux entreprises, commerce de gros) présentent des flux importants et un solde franchement positif. Entre ces deux extrêmes, certaines activités associent valeurs de flux élevées et valeur de solde nulle ou négative (cas du transport, des industries de biens de consommation).

Cette forte corrélation entre composition sectorielle et dynamique démographique, suit le constat d’une différenciation spatiale de la distribution des activités. La conjonction des deux résultats nous conduit à utiliser une technique économétrique simple (cf. annexe 5), pour estimer ce qui, dans l’évolution démographique d’un type d’espace donné, ressort d’un effet structurel et ce qui ressort d’un effet géographique spécifique.

3.2. Des effets cumulatifs dans les mouvements et un effet spécifique périurbain pour les soldes résultants

Le tableau 9 indique les résultats obtenus en appliquant l’analyse structurelle-géographique à un premier indicateur : le taux d’entrée moyen. Trois points peuvent être soulignés :

- l’existence d’une différenciation spatiale est d’abord confirmée : l’écart à la moyenne va de +13 % (urbain) à - 34 % (rural) de la variable concernée ;
- les deux composantes (structurelle et géographique) sont toujours significatives et de même signe : positif en urbain, (un peu) négatif en périurbain et (beaucoup) en rural ;
- enfin, le poids de la composante géographique est beaucoup plus fort (5 fois en moyenne).

Tableau 9 - Taux d'entrée moyen, par type d'espace, moyenne 1993-2001

	Ecart total à la moyenne (a)	Effet Géographique	Effet Structurel
Urbain	0,0176 (13,2 %)	0,0145 (**)	0,0031 (**)
Périurbain	-0,0215 (-16,3 %)	-0,0172 (**)	-0,0043 (**)
Rural	-0,0455 (-34,2 %)	-0,0379 (**)	-0,0076 (**)

(a) : rapport entre l'écart à la moyenne et la valeur de cette moyenne

** : significatif au seuil de 1 %.

Les mêmes enseignements peuvent être tirés lorsque l'on analyse le taux de sortie moyen :

- il existe bien une différenciation spatiale : l'écart à la moyenne représente de 13 à - 32 % de la variable concernée ;
- les deux composantes (structurelle et géographique) sont toutes deux significatives et de même signe (positif en urbain, négatif ailleurs) ;
- le poids de la composante géographique est beaucoup plus fort (10 fois en moyenne)

Tableau 10 - Taux de sortie moyen, par type d'espace, moyenne 1993-2001

	Ecart total à la moyenne (a)	Effet Géographique	Effet Structurel
Urbain	0,0165 (13,3 %)	0,0149 (**)	0,0015 (**)
Périurbain	-0,0230 (-18,5 %)	-0,0213 (**)	-0,0017 (**)
Rural	-0,0396 (-31,9 %)	-0,0356 (**)	-0,0040 (**)

(a) : rapport entre l'écart à la moyenne et la valeur de cette moyenne

** : significatif au seuil de 1 %.

Les deux ensembles de résultats sont donc convergents. La proximité des facteurs susceptibles d'influer sur le taux d'entrée avec ceux qui agissent sur le taux de sortie est suggérée une fois de plus. Dans les deux cas, la différenciation spatiale existe et établit une hiérarchie lisible du point de vue de l'intensité des mouvements entre urbain, périurbain et rural. Dans les deux cas, la distribution des activités explique certes une partie des écarts constatés, mais cette partie est beaucoup plus faible (de 5 à 10 fois, selon l'indicateur et le type d'espace) que celle qui provient de facteurs géographiques d'un autre ordre.

Le solde : un seul effet géographique, favorable au périurbain

L'analyse du solde entre entrées et sorties apporte des enseignements différents. L'effet sectoriel joue à plein, en faveur de l'urbain (qui semble donc attirer les activités qui créent davantage d'établissements qu'elles n'en perdent), et en défaveur du périurbain et du rural. Mais un seul effet géographique demeure significatif : l'effet géographique positif très net du périurbain. Malgré une composition sectorielle défavorable, le périurbain connaît finalement un solde positif significatif grâce à cet effet géographique propre. Urbain et rural sont, en revanche, guidés par les seuls effets sectoriels : positif dans le premier cas, négatif dans le second.

Tableau 11 - Taux d'entrée net, par type d'espace, moyenne 1993-2001.

	Ecart total à la moyenne (a)	Effet Géographique	Effet Structurel
Urbain	0,0012 (13,3 %)	-0,0004 (NS)	0,0016 (**)
Périurbain	0,0015 (16,7 %)	0,0041 (*)	-0,0025 (**)
Rural	-0,0059 (-65,6 %)	-0,0024 (NS)	-0,0036 (**)

(a) : rapport entre l'écart à la moyenne et la valeur de cette moyenne

** : significatif au seuil de 1 %.

* : significatif au seuil de 5 %.

Au total, les résultats de cette analyse économétrique convergent avec ceux issus de l'examen du modèle comptable. Les logiques de mouvement sont majoritairement déterminées par l'appartenance géographique des établissements, depuis l'urbain très mobile (en entrée et en sortie), jusqu'au rural beaucoup plus stable, le périurbain étant intermédiaire. Les logiques de solde sont majoritairement sectorielles, à l'exception notable d'un effet spécifique périurbain très positif.

4. Conclusions

Nous avons constitué un ensemble d'activités circonscrit au domaine industriel entendu au sens large. Grâce à un dispositif statistique portant sur 1 700 000 établissements observés de 1993 à 2001, dont 810 000 en moyenne actifs chaque année, nous testons l'hypothèse d'une différenciation spatiale de la démographie attachée à ces établissements industriels. Pour ce faire, nous utilisons un modèle comptable, puis effectuons la distinction entre effet structurel et effet géographique dans le cas d'un certain nombre de variables d'intérêt. L'espace est divisé selon trois catégories dénommées respectivement *urbain*, *périurbain* et *rural*. Nous obtenons les résultats suivants :

1 : la démographie d'établissements est un phénomène économique d'ampleur significative : des soldes peu élevés (en établissements ou en emplois) sont issus de mouvements de sens contraire fort importants ;

2 : ce phénomène est multiforme. Ainsi, au sein des entrées coexistent des mécanismes de nature différente, selon que l'on considère les créations pures, les reprises, les transferts. Le phénomène possède sa logique propre : les entrées et sorties suivent globalement des chemins parallèles, qui ne sont que partiellement influencés par l'état de la conjoncture ;

3 : l'hypothèse d'une différenciation selon les trois types d'espaces définis précédemment est accréditée quel que soit le type d'indicateur ou d'évènement démographique pris en compte ;

4 : le premier trait constitutif de cette différenciation concerne l'intensité des mouvements. Il oppose un espace urbain marqué par un renouvellement intense de son tissu productif à un espace rural caractérisé par une certaine atonie. Conformément aux constats propres à la démographie d'établissements, l'intensité des mouvements concerne de la même façon les mouvements de création et ceux de disparition ;

5 : le second trait est spécifique à un type d'espace, le périurbain : celui-ci bénéficie d'un effet positif propre, du point de vue notamment des soldes entrées/sorties, que ce soit en termes d'établissements ou d'emplois ;

6 : le troisième enseignement est relatif à l'espace rural : le faible taux de renouvellement constaté est en partie compensé par l'existence de taux de survie plus favorables que dans les autres catégories d'espaces ;

7 : effet structurel et effet géographique se conjuguent. Ils sont tous deux significatifs et vont dans le même sens, mais leur ampleur diffère. Une part très importante de la différence constatée dans l'intensité des mouvements demeure une fois contrôlé l'effet de la distribution spatiale des activités.

Bibliographie

- AGARWAL R., GORT M., [1996], "The evolution of markets and entry, exit and survival of firms", *The Review of Economic and Statistics*, vol. 78-3, pp.489-498.
- AUZET L., [2004], "Démographie des établissements : un fort renouvellement, mais un impact plus limité sur l'emploi", *Insee Economie Lorraine*, février.
- BALDWIN J. R., [1995], *The Dynamics of Industrial Competition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BALDWIN J., DUNNE T., HALTIWANGER J., [1998], "A Comparison of Job Creation and Job Destruction in Canada and the United States", *The Review of Economics and Statistics*, n°80, pp. 347-356.
- BARTELSMAN E., SCARPETTA S., SCHIVARDI F., [2003], "Comparative Analysis of Firm Demographics and Survival : Micro-Level evidence of the OECD Countries", *OECD Working-Paper 2003-2*.
- BERTHIER C., PARENT M. C., [1994], "Créations, disparitions et restructurations d'entreprises : les effets sur l'emploi des PME », *Economie et Statistique*, n°271-272, pp. 13-23.
- BERZEG K., [1978], "The empirical content of shift-share analysis", *Journal of Regional Science*, n°18, pp. 463-469.
- BONNEAU J., [1994], "La création d'entreprises, source de renouvellement du tissu des PME" *Economie et Statistique*, n°271-272, pp. 25-36.
- BONNEAU J., [1997], "Les repreneurs d'entreprises", *Insee Première*, n°509, Février.
- BRYDEN J., BOLLMAN R., [2000], "Rural employment in industrialised countries", *Agricultural Economics*, n°22, 185-197.
- CAVES R E., [1998], "Industrial Organization and New findings on the turnover and Mobility of Firms", *Journal of Economic Literature*, Vol. 36, 1947-1982.
- CORDELIER C., [2002], "Créations et cessations d'entreprises : sous la stabilité, le renouvellement", *Insee Première*, n°740, Octobre.
- CHURCHILL B. C., [1955], "Age and Life Expectancy of Business Firms", *Survey of Current Business*, vol 35 n°12, pp. 15-19.
- DAVIS S. J., HALTIWANGER J. C., SCHUH S., [1996], *Job Creation and Destruction*, The MIT Press.
- DELISLE J.P., LAINE F., [1998], "Les transferts d'établissements contribuent au desserrement urbain", *Economie et Statistique*, n° 311, pp. 91-106.
- DUHAUTOIS R., [2002], "Les réallocations d'emplois en France sont-elles en phase avec le cycle ?" *Economie et Statistique*, n°351, pp. 87-103.
- DUHAUTOIS R., [2005], "Les créations nettes d'emplois : la partie visible de l'iceberg", *Insee Première*, Mai, n°2014.
- DUNNE T., ROBERTS M., SAMUELSON L., [1988], "Patterns of Firm Entry and Exit in U. S. Manufacturing Industries", *The Rand Journal of Economics*, Vol. 19/4, pp. 489-515.
- DUNNE T., ROBERTS M., SAMUELSON L., [1989], "Plant Turnover and Gross Employment Flows in the U. S. Manufacturing Sector", *Journal of Labor Economics*, Vol. 7/1, pp. 48-71.
- DUSSOL AM., [2005], "Tissu économique bourguignon : de nombreux mouvements derrière un stabilité apparente", *Insee Bourgogne Dimensions*, n° 121, juin.
- FABRE V., [2005], "La hausse des créations d'entreprises se poursuit en 2004", *Insee Première*, n°1002, Janvier.

- FRANCOZ D., [1996], "Les cessations d'entreprises depuis 1989", *Insee Première*, n°463, Juin.
- GAIGNE C., PIGUET V., SCHMITT B., [2005], "Evolution récente de l'emploi industriel rural versus urbain : une analyse structurelle-géographique sur données françaises", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°1, pp. 3-30.
- GILBERT RJ., [1989], "Mobility barriers and the value of incumbency", in Schmalensee R., Willig RD. (eds.), *Handbook of Industrial Organization*, ch. 8, pp. 475-536.
- GORT M., BAHK BH., [1993], "Decomposing learning-by-doing in new plants", *Journal of Political Economy*, n°101, pp. 561-583.
- GORT M., KLEPPER M., [1982], "Time Paths in the Diffusion of Product Innovations" *Economic Journal*, vol. 92/3, pp. 630-653.
- GORT M., LEE SH., [2001], "The life-cycle of industrial plants", State University of Buffalo, *Unpublished Working-paper*.
- HUIBAN J.P., AUBERT F., MARIETTAZ J., [2002], "De l'urbain vers le rural : les transferts d'établissements de l'agroalimentaire", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°3, pp. 423-448.
- INSEE, [2002], "La création d'entreprise : projets et réalisations", *INSEE Méthodes*, n°99, décembre.
- INSEE, [2004], "Créations et créateurs d'entreprises. Enquête SINE 2003 : la génération 1998 cinq ans après", *INSEE Résultats*, n°19, décembre.
- JAYET H., [1993], *Analyse spatiale quantitative*, Paris, Economica.
- JAYET H., CAVAILHES J., [1996], "Espaces ruraux", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n°2.
- JOVANOVIC B., [1982], "Selection and the Evolution of Industry", *Econometrica*, vol. 50 /3, pp. 649-670.
- JOVANOVIC B., MCDONALD G., [1994], "The Life-Cycle of a Competitive Industry", *The Journal of Political Economy*, vol 102/2, pp. 322-347.
- KLETTE TJ., MATHIASSEN A., [1996], "Job Creation, Job Destruction and Plant Turnover in Norwegian manufacturing", *Annales d'Economie et de Statistique*, n° 41/42, pp. 97-125.
- MORTENSEN D., PISSARIDES C., [1994], "Job Creation and Job Destruction in the Theory of Unemployment", *Review of Economic Studies*, n° 61, pp. 397-415.
- NIELSEN PB., [2002], "Statistics on New Enterprises, entrepreneurs and survival of start-ups : the Danish Experience", *OCDE Document*, STI 2002-7.
- PICART C., [2004], "Le tissu productif : renouvellement à la base et stabilité au sommet", *Economie et Statistique*, n° 371, pp. 89-108.
- QUENELLE D., MULKAY B., [2003], "Des entreprises en constant renouvellement", *Insee Midi Pyrénées 6 pages*, n° 69, décembre, 6 p.
- RIEG C., [2002], "Les défaillances d'entreprises : moindre baisse en 2001", *Insee Première*, n° 866, Septembre.
- SCHMALENSEE R., [1989], "Inter-Industry of Structure and Performance", in Schmalensee R., Willig R. D. (eds.), "Handbook of Industrial Organization", ch. 16, pp. 951-1010.
- SUTTON J., [1997], "Gibrat's Legacy", *Journal of Economic Literature*, Vol. 35, pp. 40-59.

ANNEXE 1 : UNE TYPOLOGIE SPATIALE

Des catégories telles que l'urbain, le rural ou encore le périurbain sont communément utilisées dans un registre scientifique ou selon leur sens commun. Celles que nous proposons s'appuient sur le Zonage en Aires Urbaines et en aires d'emploi de l'Espace Rural (ZAUER) défini par l'INSEE à partir des résultats du recensement de population de 1999.

Le Zonage en Aires Urbaines et en aires d'emploi de l'Espace Rural

L'ensemble des communes a fait l'objet d'un classement selon 2 catégories de base, l'espace à dominante urbaine et l'espace à dominante rurale. Le premier se décompose en pôles urbains et communes périurbaines.

- **Les Pôles urbains** : unités urbaines offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain;
- **Les communes périurbaines** dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans une ou plusieurs aires urbaines.
- **Les communes de l'Espace à dominante rurale** : l'ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine

ANNEXE 2 : LE CHAMP SECTORIEL DE REFERENCE, L' "INDUSTRIE AU SENS LARGE"

Nous avons regroupé sous le vocable de "**industrie au sens large**" les secteurs classiques de l'industrie (hors énergie), mais aussi les secteurs qui ont une logique productive proche de celle de l'industrie et ceux dont les activités sont fortement imbriquées à celles de l'industrie^{vi}.

En termes de la Nomenclature Economique de Synthèse en 16 postes (NES 16), cela concerne les postes suivants, pris dans leur globalité :

EB	Industries agricoles et alimentaires
EC	Industrie des biens de consommation
ED	Industrie automobile
EE	Industries des biens d'équipement
EF	Industries des biens intermédiaires
EH	Construction
EN	Services aux entreprises

et une partie des postes suivants :

Partie de EJ	(Commerce)	J20*	Commerce de gros, intermédiaires
Partie de EK	(Transports)	K03* et K09*	Transport routier de marchandises et Organisation du transport de fret

- postes de la NES 114

ANNEXE 3 : DONNEES UTILISEES

Cette étude utilise une base de données longitudinale mise au point par la Direction Régionale Midi-Pyrénées de l'INSEE. Elle est issue des répertoires SIRENE et restreinte au champ ICS

(établissements privés marchands des secteurs industrie, construction, commerce, services hors activités financières) sur la période 1993 à 2002. Une observation correspond à un établissement présent sur au moins une partie de la période considérée. Elle comprend l'identifiant de l'établissement et sa localisation, les informations concernant le 1^{er} janvier de chaque année (présence, absence, activité économique, effectifs salariés si présence,...) et les éventuels mouvements démographiques ayant eu lieu chaque année. Cette base contient 6 047 624 observations pour la France métropolitaine. Un premier tri a consisté à supprimer les établissements n'ayant jamais de salarié. On obtient alors 3 233 328 établissements, tous secteurs d'activités, ayant au moins une fois 1 salarié ou plus. Un deuxième tri a consisté à ne retenir que les établissements appartenant pendant toute leur existence au champ industrie au sens large tel que défini dans l'annexe 2. Cette base restreinte sur laquelle s'appuie cette étude comporte 1 736 716 observations avec, en moyenne, un peu plus de 810 000 établissements actifs chaque année.

ANNEXE 4 : NOMENCLATURE DES MOTIFS D'ENTREE ET DE SORTIE D'ETABLISSEMENTS

Les différents types d'entrée d'établissement étudiés sont les suivants :

- **Création pure** : création d'un établissement économiquement actif, jusque là inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production. On parle également de création nouvelle ou de création *ex-nihilo*.
- **Réactivation** : un établissement qui avait cessé toute activité redevient économiquement actif.
- **Reprise** : une entreprise reprend totalement ou partiellement l'activité d'un établissement économique d'une autre entreprise. Dans ce cas, l'établissement change totalement ou partiellement d'exploitant.
- **Transfert entrant** : le transfert correspond au déplacement des moyens de production d'un établissement d'une entreprise. L'unité au lieu d'arrivée correspond à un transfert entrant.

Les différents types de sortie d'établissement ne sont pas distingués dans cette étude.

ANNEXE 5 : LA METHODE DE L'ANALYSE STRUCTURELLE-GEOGRAPHIQUE

Le principe initial de cette analyse [Jayet, 1993] est le suivant. Soit la variable X_{rs} , par exemple un taux d'entrée, observée sur une région r (en l'occurrence ici une région « urbain », une région « périurbain » et une région « rural ») et pour un secteur s . Si l'on compare cette valeur à la valeur moyenne $X_{..}$ de la variable (sur tous les espaces et pour les secteurs), on a :

$$X_{rs} - X_{..} = (X_{rs} - X_{.s}) + (X_{.s} - X_{..})$$

ou

$$X_{rs} = X_{..} + (X_{rs} - X_{.s}) + (X_{.s} - X_{..})$$

Ce modèle comptable décompose donc la valeur considérée en trois éléments : (i) une valeur moyenne d'ensemble ; (ii) un effet structurel associé aux différences inter-sectorielles ; (iii) un effet géographique associée à l'effet de la région au sein du secteur.

On voit bien que, dans ce cadre, ce dernier effet géographique n'est rien d'autre qu'un résidu et ne peut donner lieu à un test de significativité.

Pour surmonter cette difficulté, on peut [Gagné et al. 2005] utiliser un **modèle de variance pondérée à deux facteurs sans interaction** [Berzeg, 1978]. La décomposition de l'écart à la moyenne peut être reformulée sous la forme d'un modèle linéaire qui s'écrit de la manière suivante :

$$X_{rs} - X_{..} = cste + \beta_s + \gamma_r + \varepsilon_{rs}$$

où β_s est un effet spécifique fixe associé au secteur s , où γ_r est un effet spécifique fixe associé à la région r et ε_{rs} un terme d'erreur. On utilise de plus deux contraintes sur les paramètres β et γ pour rendre le modèle identifiable, en annulant la somme pondérée de ces deux effets :

$$\sum_S a_s \beta_s = 0 \text{ et } \sum_R b_r \gamma_r = 0$$

avec a_s (resp. b_r) représentant la part du secteur s (resp. de la région r), dans la population totale. On peut d'abord tester si les effets sectoriels et géographiques (au sens précédent) sont significatifs ou non. Puis on calcule pour chaque région, à partir des estimateurs $\hat{\beta}_i$ et $\hat{\gamma}_j$, l'effet structurel :

$$s_s = \sum_S a_s \beta_s^u$$

et l'effet géographique :

$$g_r = \gamma_r^u$$

On teste ensuite la significativité de ces deux effets pour chaque région, sachant que cette fois l'effet géographique n'a plus à être considéré comme un effet résiduel.

Notes :

ⁱ Caves emploie même les termes « *organizational geriatrics* » et « *senility points* » [1998, pp. 1958-1959] !

ⁱⁱ Des auteurs comme Caves (1998, op. cit.) n'hésitent pas à inclure les modifications de statut, ou les prises de contrôle comme phénomènes constitutifs d'un ensemble plus général baptisé « *Plant turnover* ».

ⁱⁱⁱ Cette nomenclature, dite ZAUER (*Zonage en Aires Urbaines et aires d'emploi de l'Espace Rural*), est présentée dans l'annexe 1.

^{iv} La distinction symétrique appliquée aux sorties (cessations d'activité, transferts...) n'est pas opérée au sein des données dont nous disposons.

^v Le solde moyen est ici trompeur, puisque la période peut être scindée en deux. De 1993 à 1996, période de baisse des emplois, la moyenne des variations d'emploi est de - 208 798 emplois par an, soit - 2,5 % du stock. Elle passe à + 252 082 emplois par an, soit + 3,0 % du stock, de 1997 à 2001, période de hausse des emplois.

^{vi} Il est à noter que ces activités, telles le transport, la comptabilité, le nettoyage ..., peuvent être selon les cas externalisées ou être réalisées au sein même des entreprises industrielles « classiques ».

Résumé

Grâce à un dispositif statistique portant sur 810 000 établissements observés chaque année de 1993 à 2001, nous testons l'hypothèse d'une différenciation spatiale de la démographie des établissements industriels (créations, suppressions, transferts...) entre les espaces urbains, périurbains ou ruraux. La démographie d'établissements est un phénomène économique massif : plus d'un établissement sur dix entre en activité chaque année et plus d'un sur dix en sort. Les espaces urbains sont caractérisés par un renouvellement intense du tissu productif (emplois et établissements). Les espaces périurbains sont dans une situation intermédiaire du point de vue de l'intensité des mouvements enregistrés, mais bénéficient d'un effet positif spécifique en termes de soldes démographiques. Dans les espaces ruraux, un faible taux de renouvellement s'accompagne d'un taux de survie plus favorable des établissements nouvellement créés. Effet structurel et effet géographique se conjuguent, mais leur ampleur diffère, le second étant beaucoup plus important.

Summary

Using a plant level data-set of 810 000 units, observed each year of 1993 to 2001, we test the assumption of space differentiation of industrial plants demography (creations, suppressions, transfers) between urban, periurban or rural areas. The demography of establishments first appears as a massive economic phenomenon: more than one plant out of ten enters in activity each year and more one on ten exits. Both plants and jobs are more often renewed in the urban areas. Periurban areas are in a medium situation in terms of demographic intensity but benefit of a specific positive effect in terms of final balance between entries and exits. In the rural areas, a weak rate of renewal is accompanied by a higher survival rate of the new created plants. Structural effect and geographical effect are combined, but their intensity differs, the second being much more important.